



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

COMPTE RENDU RÉUNION AUDIO CHS-CT DU 10 AVRIL 2020

Campagne IR 2020 :

La Directrice a confirmé qu'il n' y aurait pas d' accueil physique des contribuables pendant le confinement.

Concernant les réunions qui se tiennent habituellement avec les chef de service en amont des campagne IR, elle a indiqué qu'il n'y aurait pas d'organisation en présentiel, la division des particuliers va produire de la documentation à l'ensemble des agents et chefs de service. Les chefs de service devront s'assurer de la prise de connaissance de la note de campagne et des fiches techniques, ils seront chargés de faire remonter les difficultés.

L'envoi de la documentation sera adressé à partir du mardi 15 avril aux agents qui le souhaitent. Cette première phase de campagne IR a vocation à se dérouler dans un schéma dématérialisé par téléphone et par courriels. A ce stade les renforts seraient issus des équipes EDR, CPS RELAIS,PRCP,Brigades, BCR.

La Directrice a demandé aux chefs de service de localiser sur un plan la position de chaque agent au sein des CFP afin de respecter la distanciation physique.

Nous avons interrogé la Directrice pour savoir si elle prévoyait un calibrage d'agents en moyenne dans les services, elle nous a répondu qu'il n'y avait pas de norme et qu'elle était dans l'attente du retour des responsables de service.

Madame BOUVET a indiqué que tout agent non empêché pouvait avoir vocation à être mobilisable pour travailler en présentiel ou en télétravail.

Nous avons appelé à nouveau à la plus grande vigilance à observer quant au calibrage des équipes mobilisables sur le terrain, dans un contexte où les barrières sanitaires demeurent la priorité. Les charges de travail de ces personnels doivent aussi être l'objet d'une grande attention, y compris pour les télétravailleurs qui en période de campagne IR risquent de voir augmenter leurs compteurs horaires.

Madame BOUVET a indiqué que les services type plate-formes (CIS, CDC, CPS) seraient mobilisés, une documentation traitant environ de 500 sujets a été mise en ligne dernièrement à destination des CPS, lesquels, à priori ne devraient pas être destinataires des questions fiscales complexes, des appels pré-fléchés devraient permettre de sélectionner les sujets en amont.

Nous avons rappelé que les formations de nos collègues n'étaient pas terminées et qu'il fallait faire attention à ne pas les mettre en difficulté sur une matière dont la réglementation est complexe. Mme Bouvet nous a confirmé que les collègues des CPS continueront de traiter les questions liées au PAS, mais qu'ils ne recevront pas d'appels en lien direct avec la déclaration d'impôt.

Concernant l'accueil des usagers sourds et malentendants, la Direction va se mettre en relation avec les associations pour expliquer la particularité de cette campagne 2020, afin de mettre en place un relais vers cette population.

Télétravail :

A l'heure actuelle, il y a 126 agents en télétravail, en réponse à notre interrogation M HAUMONT a indiqué qu'une vingtaine de micro portables et 40 téléphones allaient être livrés cette semaine.

Pour des raisons de sécurité sanitaire, il n'y aura pas de roulement en télétravail, et donc pas d'échanges d'ordinateurs entre les agents. La Directrice a indiqué aussi qu'elle interdisait le transport de documents à la maison dans le cadre du PCA.

Elle a indiqué par ailleurs qu'elle n'établirait pas d'attestations d'assurance, l'état étant son propre assureur et le télétravail est couvert par la loi d'urgence. M BERZIN a envoyé un courrier aux responsables qui ont déclaré les agents en télétravail et les ont répertoriés dans SIRHIUS.

Dans le cadre de la campagne IR, il est envisagé que les télétravailleurs puissent assurer un accueil sur rendez-vous par téléphone, mais uniquement en flux sortant.

Nous avons signalé quelques difficultés techniques liées au télétravail, notamment des connexions parfois difficiles sur ILIAD, deux agents ont ainsi pu être dépannés.

Questions diverses :

Nous avons rappelé l'importance de la mise en évidence des consignes de bonnes pratiques des barrières sanitaires et notamment par leur affichage dans les services et sur les postes de travail susceptibles d'être utilisés par plusieurs collègues, rappel qui vaut aussi pour l'utilisation des ascenseurs qui ne doivent pas faire l'objet d'utilisation collective.

Ces informations sont d'autant plus importantes dans une perspective du retour de certains collègues dans les bureaux qu'il conviendra de sensibiliser à l'ensemble des mesures barrières.

Nous avons souhaité interroger le Docteur GUILLOUD sur les conditions de reprise éventuelle de collègues jusqu'à présent non mobilisables car considérés comme personnels à risques. Madame GUILLOUD nous a répondu que ces collègues devaient la contacter afin de pouvoir s'assurer de leurs conditions de travail et de transport, le transport en commun étant à proscrire. Cette perspective est un choix personnel et en aucun cas une initiative provenant d'un chef de service.

Concernant le port du masque, Madame GUILLOUD a indiqué que les stocks disponibles actuellement ne permettaient pas sa généralisation à l'ensemble des collègues.

Dans le cadre de l'ordonnance du 27 mars 2020 permettant la réunion à distance de toutes les instances de représentation des personnels, les représentants du personnel en CHS-CT ont demandé à la Directrice de prévoir une réunion de cette instance dans un cadre formalisé, ce qu'elle a accepté.



POUR ME PROTEGER ET PROTEGER LES AUTRES, JE RESPECTE LES GESTES BARRIERES



**TOUSSER OU ETERNUER
DANS SON COUDE OU
DANS UN MOUCHOIR**



**SE LAVER TRES
REGULIEREMENT
LES MAINS**



**SALUER SANS SE SERRER
LA MAIN, EVITER LES
EMBRASSADES**



**LIMITER
LES REGROUPEMENTS**



**RESTER A LA MAISON,
LIMITER LES
DEPLACEMENTS**